

Un moment avec...



L'association Chaliric

Une association de protection animale vient de voir le jour à La Ricamarie : il s'agit de "Chaliric", un raccourci pour "Chats Libres de La Ricamarie".

"Je m'occupe déjà d'une douzaine de chats qui viennent chez moi. Au départ, ce n'est pas moi qui les ai repérés, ce sont bien eux qui sont venus à moi!". C'est devant l'ampleur de la tâche que la Ricamandoise Nadia Charifi a décidé de créer une association pour s'occuper des chats errants.

Ainsi, l'association Chaliric a vocation à réguler la population de chats errants, sans propriétaire ni détenteur sur La Ricamarie, lorsqu'ils se trouvent sur l'espace public.

Le but est de prévenir leur prolifération via **la stérilisation**. En effet, plus ces chats se reproduisent de manière sauvage, et plus leur population augmente.

S'ils peuvent causer des dégâts ou des nuisances pour le voisinage, il s'agit aussi surtout de leur éviter une vie dans la rue difficile, avec des conditions de survie précaires.

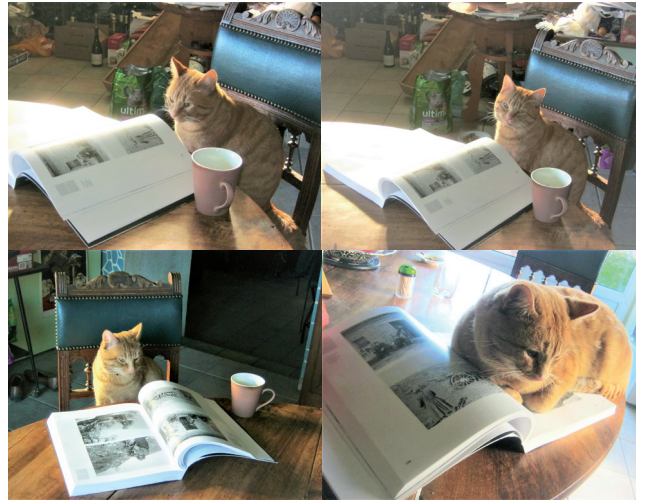
Ainsi, pour tout signalement de chat errant à Chaliric, l'association s'engage à le capturer (dans la mesure du possible) et à l'amener se faire stériliser chez un vétérinaire. Néanmoins, tout chat capturé présentant une marque ou des traces d'identification (collier, puce) sera immédiatement relâché sur son lieu de vie.

La personne ayant signalé l'animal est invitée à participer à la capture du chat et à son suivi.

Chaliric subvient aux besoins des chats en leur offrant le gîte et le couvert le temps de les faire opérer et de la convalescence. Avant la stérilisation, le vétérinaire procède à une recherche de marque d'identité, sans quoi il procède à l'opération. Après réalisation de l'acte médical, l'association relâche les chats sur le lieu de leur capture. **Dès lors, ces chats auront acquis le statut de chats dits "libres".**

Afin de reconnaître les félins ayant été stérilisés, le vétérinaire procède à un marquage visuel sur leur oreille droite, sous la forme d'une petite encoche.

Quant à la Ville de La Ricamarie, elle s'engage à prendre à sa charge tous les frais de stérilisation des chats, et verse une subvention à l'association afin de permettre l'achat de matériel (cages, pinces) et de nourriture.



Pour l'heure, Nadia lance un appel à bénévoles à qui voudra bien l'aider dans sa tâche (capture des chats errants, construction d'abris...).



CONTACTER L'ASSOCIATION CHALIRIC :

Nadia Charifi
06.95.47.26.88 / nadafou@yahoo.fr



LE SAVIEZ-VOUS ?

Dès l'âge de 6 mois, une chatte atteint sa maturité sexuelle. **Elle peut avoir 3 portées par an en moyenne comptant entre 4 et 8 chatons par portée.**

Dans sa vie, une chatte pourrait donner naissance entre 96 et 210 chatons, donnant potentiellement lieu à une descendance de 18 000 à 20 000 chats !

Pensez donc à faire stériliser votre chat afin de limiter la population sauvage dans les rues, mais aussi dans les cages de la SPA.